



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **2 novembre 2015**

Délibération n° 2015-0726

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet Moteur opensource de jeux mobiles collaboratifs (MOJMOC) - Convention de partenariat pour la production d'un outil culturel mobile**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 13 octobre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 4 novembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, MM. Jacquet, Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Chabrier (pouvoir à M. Devinaz), Dercamp (pouvoir à Mme David), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Jannot (pouvoir à M. Lebuhotel), Panassier (pouvoir à M. Desbos), M. Piegay (pouvoir à M. Pillon), Mmes Poulain (pouvoir à M. Curtelin), Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Veron (pouvoir à M. Grivel).

Conseil du 2 novembre 2015**Délibération n° 2015-0726**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Projet Moteur opensource de jeux mobiles collaboratifs (MOJMOC) - Convention de partenariat pour la production d'un outil culturel mobile**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 octobre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Retenu dans le cadre d'un appel à projet services culturels innovants 2014-2015 du Ministère de la Culture, le projet MOJMOC (Moteur opensource de jeux mobiles collaboratifs) vise à produire une plateforme ouverte de jeux mobiles collaboratifs. Ce projet opensource permettra la réalisation de jeux interactifs culturels ou éducatifs destinés à plusieurs appareils connectés (tablettes ou smartphones).

Ceux-ci seront utilisés par des établissements culturels ou éducatifs de la Métropole (notamment le Musée Gallo-Romain de Fourvière et le Musée des Confluences, tous deux associés au projet), mais aussi d'autres acteurs au niveau national afin de mutualiser l'effort de cette démarche d'innovation. A cette fin, le ministère de la Culture a déjà contribué à hauteur de 24 000 € au projet. Le développement technique a été confié à une jeune entreprise lyonnaise qui pourra ensuite mettre en place des offres de service complémentaire autour de ce socle opensource.

Porté dans un premier temps par le Département du Rhône, la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014, de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles, créant la Métropole de Lyon, a transféré les compétences du Département du Rhône à la Métropole de Lyon sur son territoire et les conventions y afférents.

De fait, les projets innovants numériques portés par le Conseil général via le service Erasme sont à présent menés au sein de la direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information de la Métropole de Lyon, laquelle devient l'interlocuteur à part entière des différents partenaires du projet MOJMOC.

Dans ce contexte, les partenaires, constitués de "Paris Musée" et "la Société publique locale Le Voyage à Nantes", en tant que gestionnaire du site culturel du Château des ducs de Bretagne s'engagent à effectuer différentes prestations au sein d'une convention de partenariat dont la Métropole est pilote sur ce projet. A ce titre, elle mène l'exécution du projet et appelle les participations des partenaires.

Le coût du projet est de 106 800 € TTC.

La présente convention établit les modalités d'interventions des partenaires au projet ainsi que les participations financières de chacun.

Paris Musée s'engage à contribuer au projet par l'écriture de scénarios et la conduite d'une expérimentation au musée Cernuschi. Il contribue au budget global de réalisation de la plateforme pour un montant de 13 000 € TTC à la phase 1 qui consiste en l'expérimentation dans 2 musées pilotes du prototype livré et de son évaluation.

Le Château des ducs de Bretagne s'engage à contribuer au projet par l'écriture de scénarios et la conduite d'une expérimentation sur son site. Il contribue au budget global de réalisation de la plateforme pour un montant de 15 000 € TTC à la phase 2 qui consiste à développer le moteur de jeu de façon pérenne et réutilisable ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention de partenariat établie entre la Métropole de Lyon et les partenaires "Paris Musée" et la "Société publique locale Le Voyage à Nantes", en tant que gestionnaire du site culturel du Château des ducs de Bretagne pour la production d'un outil culturel mobile nommé MOJMOC.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention de partenariat.

3° - La dépense correspondante de 106 800 € TTC sera inscrite et à inscrire au budget principal - exercices 2015 et suivants - section d'investissement - compte 2051 - fonction 20 sur l'opération n° 0P28O2920A.

4° - La recette correspondante de 28 000 € TTC sera inscrite et à inscrire au budget principal - exercices 2015 et suivants - section d'investissement - compte 13248 - fonction 020 - opération n° 0P28O2920A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2015.